

**LE DÉCOURAGEMENT FACE AU MARCHÉ DU TRAVAIL TOUCHE QUI?**

Par Suzanne Asselin

**P**our des raisons liées à la conjoncture économique, certaines personnes voulant travailler perdent espoir de trouver un emploi, abandonnent la recherche d'emploi et sont ainsi exclues du marché du travail étant classées inactives. On les appelle les travailleurs découragés. Ces personnes incluent celles qui n'ont jamais eu la possibilité d'accéder au marché du travail de même que celles qui y ont déjà participé. Depuis 1997, l'Enquête sur la population active de Statistique Canada mesure ce groupe avec plus de précision. Avant 1997, cette population était sous-estimée car elle excluait les personnes non expérimentées et les travailleurs découragés depuis plus de six mois; en outre, le questionnaire ne comportait pas de question directe sur la volonté de travailler. Par conséquent, ces changements ont causé une rupture de la série chronologique.

En 1999, le Québec compte 23 000 travailleurs découragés distribués comme suit : 11,8 % sont des jeunes de 15-24 ans, 36,2 % sont âgés de 25-44 ans et 52,0 % ont 45 ans et plus. Parmi les 45 ans et plus, ceux n'ayant pas atteint 55 ans représentent un peu plus de la moitié de ces travailleurs découragés.

**L'impact du retrait des  
travailleurs découragés**

La mesure du taux de découragement peut être exprimée par rapport à la

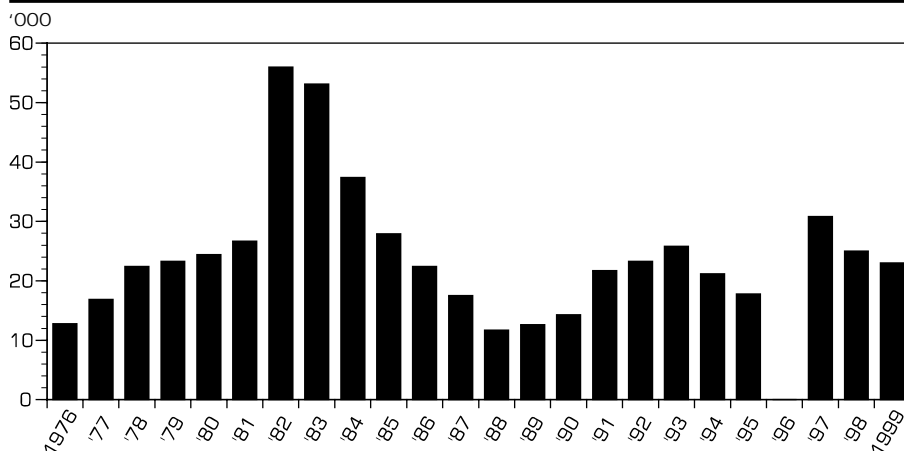
population inactive ou à la population active (somme des personnes en emploi et en chômage). Les dénominateurs n'étant pas de même ampleur et la composition des populations étant différente, le taux sera plus faible s'il est calculé de la deuxième façon et ne touchera pas les mêmes personnes. Selon la première mesure soit celle basée sur la population inactive, le taux en 1999 est de 1,0 % alors qu'avec la deuxième mesure, basée sur la population active, le taux est à peine de 0,6 %.

En ce qui concerne les groupes d'âge, selon la première mesure, les 25-44 ans affichent un taux plus élevé que la moyenne alors que pour la deuxième, ce sont les 45 ans et plus. Selon le sexe, la première mesure indique un taux de découragement plus grand chez les hommes que chez les femmes tandis qu'aucune différence n'est notée avec la deuxième mesure.

Le faible niveau de scolarité caractérise les travailleurs découragés. Ne disposant pas de statistiques pour le Québec, on peut à tout le moins indiquer le résultat au Canada. Le taux de découragement, en pourcentage de la population active, est six fois plus important chez les moins scolarisés (moins d'une 9<sup>e</sup> année) comparativement aux détenteurs d'un certificat ou diplôme d'études postsecondaires ou universitaires.

Ces travailleurs découragés représentent une forme de sous-utilisation de la main-d'œuvre. Ils ne sont pas pris en compte dans le calcul du taux de chômage. Il est possible de calculer un taux de chômage ajusté pour connaître l'impact de ce groupe. L'incidence des travailleurs découragés est faible. En 1999, le taux de chômage ajusté est supérieur de 0,6 point de pourcentage. Cet écart est le même

**Influence de la conjoncture économique sur le nombre de travailleurs découragés, Québec, 1976-1995<sup>1</sup>, 1997-1999**



1. Rupture de la série statistique en raison d'un nouveau questionnaire en 1997.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.

**Table des matières**

Le découragement face au marché du travail touche qui? .....	1
Un enfant sur cinq a un parent né à l'étranger .....	3
Indicateurs de préférence des Québécois pour les activités quotidiennes .....	5
La fécondité des générations : bilan 1980-1999 .....	7

entre les sexes. Comme on peut s'y attendre, cette augmentation de taux est toutefois un peu plus élevée (+ 1,0 point) chez les 45 ans et plus. Par ailleurs, un taux de chômage ajusté, incluant tous les inactifs qui veulent travailler mais ne cherchent pas, pour des motifs liés à la conjoncture, montre une augmentation similaire de 1 point de pourcentage entre les groupes d'âge. Il semble que les moins de 45 ans sont plus nombreux à attendre un rappel, une réponse ou une embauche dans les prochains mois.

**Le découragement reflète la détérioration du marché du travail**

Au Québec, le nombre de travailleurs découragés décline depuis 1997, passant de 30 800 à 23 000 en 1999. De meilleures perspectives d'emploi découlant d'une conjoncture économique favorable ont augmenté le taux de participation au marché du travail de 62,1 % à 62,8 %. On compte moins de personnes inactives voulant travailler sans chercher d'emploi. Par contre, chez ces dernières un comportement différent est noté. Celles qui attendent une réponse d'un employeur ou s'attendent à être rappelées sont en proportion un peu plus

grande. Cela aussi peut être interprété comme un signe d'amélioration du niveau de confiance envers le marché du travail.

Entre 1997 et 1999, on ne constate aucun déphasage entre le taux de chômage ajusté aux travailleurs découragés et le taux de chômage officiel. Bien que l'impact de ce groupe soit faible, ceci confirme que la raison pour laquelle ces travailleurs découragés ne cherchent pas d'emploi est liée aux conditions du marché du travail plutôt qu'à un manque d'intérêt ou à des motifs personnels.

D'ailleurs, replacée dans une perspective plus longue qu'un horizon de trois ans, l'influence de la conjoncture sur le nombre de travailleurs découragés est perceptible pour la période de 1976 à 1995. En effet, le découragement suit de près les cycles économiques : une élévation se fait sentir lors des récessions et ce processus s'inverse en période d'expansion.

Il faut toutefois garder à l'esprit que d'autres facteurs<sup>1</sup> peuvent contribuer à réduire ce groupe. D'une part, l'incitation au relèvement du niveau d'instruction amène de plus en plus de jeunes à fréquenter l'école, ce qui en période de récession peut devenir une solution alternative. D'autre part, la

plus grande accessibilité aux programmes de retraites anticipées a peut-être permis à quelques personnes d'éviter une période de découragement. Enfin, le vieillissement de la population change la composition des travailleurs découragés car le rapport entre les jeunes et les plus âgés diminue au fil des années.

Sur le plan canadien, le Québec affiche un taux de découragement, exprimé en pourcentage de la population inactive (1,0 %), légèrement supérieur à la moyenne nationale (0,8 %). De ces 68 100 travailleurs découragés canadiens, le tiers réside au Québec. Des études canadiennes établissent un lien entre un taux de chômage élevé persistant et le taux de découragement. Une durée moyenne du chômage élevée renforce ce lien. Au Québec, ces deux facteurs sont élevés : le taux de chômage est de 1,7 point supérieur à celui du Canada et la période de recherche d'emploi excède celle du Canada de cinq semaines. Le risque de découragement est plus présent.

En somme, les travailleurs découragés d'aujourd'hui sont surtout âgés de 45 ans et plus et sont peu scolarisés. La hausse de l'activité économique de la fin de la décennie 90 réduit le risque de découragement.

**Travailleurs découragés, taux de découragement et taux de chômage ajusté, Québec, 1999**

	Travailleurs découragés  n	Taux de découragement		Taux de chômage officiel (R4)  %	Taux de chômage ajusté	
		Population inactive	Population active		Plus les travailleurs découragés <sup>1</sup> (R5)	Plus les travailleurs en marge de la population active <sup>2</sup> (R6)
<b>15 ans et plus</b>	<b>23 000</b>	<b>1,0</b>	<b>0,6</b>	<b>9,3</b>	<b>9,9</b>	<b>10,3</b>
15-24 ans	2 700	0,7	0,5	15,8	16,2	16,9
25-44 ans	8 300	2,3	0,4	8,2	8,6	9,1
45 ans et plus	11 900	0,8	1,0	7,8	8,8	8,9
Hommes	12 400	1,5	0,6	9,7	10,2	10,7
Femmes	10 600	0,8	0,6	8,8	9,4	9,8

1. Taux officiel auquel on ajoute au numérateur et au dénominateur les travailleurs découragés.  
 2. Taux officiel auquel on ajoute au numérateur et au dénominateur les travailleurs découragés, et les inactifs qui veulent travailler sans chercher d'emploi parce qu'ils sont en attente d'une réponse, d'un rappel de l'employeur ou d'un emploi devant commencer à moyenne échéance.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active.  
 Compilations : Institut de la statistique du Québec.

1. Ernest B. Akyeampong (Automne 1992), « Les travailleurs découragés – que sont-ils devenus? », Statistique Canada, 75-001, p. 44-51.

## UN ENFANT SUR CINQ A UN PARENT NÉ À L'ÉTRANGER

Par Louis Duchesne et Sophie Goulet<sup>1</sup>

Les nouvelles générations d'enfants québécois sont plus « cosmopolites » que les précédentes. Ces dernières années, 80 % des enfants nés au Québec sont issus de deux parents nés au Canada; dans 12 % des cas, les deux parents sont nés à l'étranger tandis que 8 % des bébés ont un de leurs parents né à l'étranger (un peu plus souvent le père que la mère). La figure ci-dessous présente l'évolution de la répartition des naissances selon le pays d'origine des parents depuis 1976. Pendant la première moitié des années 80, la proportion d'enfants nés de deux parents nés au Canada est proche de 87 %, puis elle diminue lentement à 85 % en 1990 et plus rapidement depuis pour se rendre à 80 % en 1997 et 1998. La proportion d'enfants ayant deux parents nés à l'étranger augmente de 5 points entre le début des années 80 et la fin des années 90, de 7 % à 12 %, tandis que celle des enfants ayant un seul parent né à l'étranger passe de 5 % à 8 %.

Deux facteurs principaux peuvent rendre compte du niveau et des changements dans la proportion des enfants de parents immigrés : l'augmentation du nombre d'immigrants et la fécondité plus forte de ces derniers. Il y a eu effectivement une augmentation du nombre annuel d'immigrants à la fin des années 80 et des flux assez importants au début des années 90. On peut présenter une estimation globale de la fécondité différentielle en comparant la proportion de femmes de 15-44 ans nées à l'étranger selon le recensement de 1996, soit 10 %, et

la proportion des enfants nés en 1997 d'une mère née à l'étranger, soit 15 %. On peut donc estimer la fécondité des femmes immigrées comme étant supérieure d'environ 50 % à celle de l'ensemble des femmes.

### L'exogamie des parents

Si 8 % des enfants ont un de leurs deux parents immigré, c'est qu'il y a une bonne proportion des immigrés qui ont choisi un conjoint né au Canada. On peut qualifier ces unions d'exogames. Au tableau de la page suivante, on se rend compte que plus du quart (26 %) des pères immigrés de 1997 ont une conjointe née au Canada. Les hommes nés au Canada, beaucoup plus nombreux, ne peuvent pratiquer une telle exogamie, et seu-

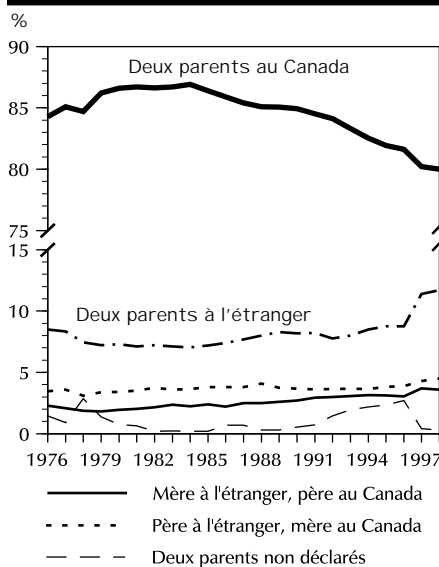
lement 4 % ont une conjointe immigrée. Les mères nées à l'étranger ont moins souvent que les hommes nés à l'étranger un conjoint né au Canada, alors que les mères nées au Canada sont plus « exogames » que les hommes nés au Canada. Si l'on pouvait répartir les pères non déclarés, la différence serait encore un peu plus grande.

Le taux d'exogamie de l'ensemble des parents immigrés cache des variations très importantes selon le pays d'origine et l'année de naissance des enfants. Treize pays, parmi les plus importants dans l'immigration, sont retenus dans le dernier tableau pour les années 1977, 1987 et 1997, trois années où il y a relativement peu de non-déclarations du pays de naissance. On distingue l'origine du conjoint d'un parent selon qu'il vienne du même pays ou d'un autre pays étranger.

La proportion d'enfants qui ont un père immigré et une mère née au Canada diffère énormément selon le pays d'origine et l'année; la fourchette varie de 3 % à 75 %, si bien qu'il est préférable de présenter quelques cas particuliers.

Parmi l'ensemble de la population du Québec, c'est d'Italie que provient le plus grand nombre d'immigrés, mais c'est une vague déjà ancienne et d'ailleurs on remarque que le nombre de bébés ayant un père né en Italie chute de 2 203 en 1977 à 294 en 1997. La proportion de ces pères

### Lieu de naissance des parents, Québec, 1976-1998



Source : Institut de la statistique du Québec.

### Notes méthodologiques

Deux difficultés se présentent pour établir le lieu de naissance des parents.

- Une première difficulté concerne les enfants de pères inconnus ou non déclarés; pour simplifier le nombre de catégories, seul le lieu de naissance de la mère compte dans ces cas : ainsi, l'enfant d'une femme née au Canada qui ne déclare pas le père est classé parmi les enfants issus de deux parents nés au Canada.
- Une seconde difficulté a trait à la non-déclaration du lieu de naissance des parents qui a beaucoup varié selon les années, ce qui rend la comparaison difficile entre les années ayant des proportions de non-déclaration différen-

tes. On note cependant une nette amélioration entre 1996 et 1997 alors que la proportion de non-déclaration pour les deux parents baisse de 2,7 % à 0,4 %. C'est l'ajout d'un nouveau code regroupant les lieux de naissance à l'extérieur du Canada, mais sans spécification, qui explique cette baisse. Ainsi, les déclarations « autre pays » ou « Caraïbes », par exemple, qui se trouvaient dans la catégorie « inconnu » en 1996, se retrouvent depuis 1997 dans la catégorie « autres pays ». La répartition au prorata des cas non déclarés d'avant 1997 sous-estimerait les naissances de parents nés à l'étranger.

1. Sophie Goulet, étudiante en sociologie à l'Université Laval, a fait un stage sur ce sujet à l'Institut de la statistique du Québec à l'automne 1999.

ayant une conjointe née au Canada augmente de 29 % à 75 % au cours des mêmes années. On note les mêmes tendances pour les pères nés en Grèce et au Portugal. Dans ces cas, on peut penser que plusieurs des pères de 1997, nés dans ces pays, sont arrivés ici jeunes enfants et donc célibataires. À l’opposé, le nombre de bébés ayant un père né au Maroc et au Vietnam augmente beaucoup de 1977 à 1997, alors que la proportion de pères ayant une conjointe née au Canada diminue, de 20 % à 8 % pour les Vietnamiens, par exemple. L’arrivée d’immigrants nouveaux et mariés peut faire baisser la proportion d’« exogamie ». Par contre, le nombre de bébés ayant un père né aux États-Unis augmente au cours de cette période, de 400 à 600, tout comme la proportion des pères ayant une conjointe née au Canada, qui passe de 59 % à 75 %. Plusieurs pères ont une conjointe née dans un autre pays que le leur : en 1997, par exemple, 31 % des pères nés au Salvador ont une conjointe née dans un autre pays étranger, comme 23 % des pères nés en Jamaïque et en Égypte. Pour l’ensemble des pères des pays retenus, 10 % ont une conjointe d’un autre pays.

Les femmes affichent des taux d’exogamie plus faibles que ceux des hommes. Par exemple, alors que 29 % des pères de 1977 nés en Italie et 75 % de ceux de 1997 ont une conjointe née au Canada, les proportions ne sont respectivement que de 6 % et

**Répartition des enfants<sup>1</sup> selon le lieu de naissance des parents, Québec, 1997**

Lieu de naissance du père	Lieu de naissance de la mère			Total	n
	Étranger	Canada	Non déclaré		
	%			%	
Étranger	72,6	26,4	1,0	100,0	12 487
Canada	3,6	96,0	0,4	100,0	62 918
Non déclaré	16,8	75,2	8,0	100,0	4 319
Total	15,1	84,0	0,9	100,0	79 724
Étranger	75,4	4,9	17,3	15,7	...
Canada	18,6	90,2	35,2	78,9	...
Non déclaré	6,0	4,9	47,5	5,4	...
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	...
n	12 024	66 976	724	79 724	...

1. Enfants nés en 1997.  
Source : Institut de la statistique du Québec.

59 % pour les mères nées en Italie (données non présentées). La proportion de mères ne déclarant pas le père ou du moins le lieu de naissance du père varie beaucoup selon le lieu de naissance et même selon l’année d’observation. Les proportions les plus élevées sont observées chez les immigrées de Jamaïque (23 % en 1987), d’Haïti (15 % en 1997), du Salvador (12 % en 1997) et du Vietnam (8 % en 1997).

De toute évidence, le taux d’exogamie des parents n’est pas un outil très précis pour mesurer l’intégration de la première génération des immigrés. Il faudrait connaître la durée de séjour des immigrés, leur âge et leur état matrimonial à l’arrivée.

L’importance numérique et l’ancienneté de la communauté d’origine peuvent aussi jouer sur la proportion de mariages exogames. Il n’en reste pas moins que, dans l’ensemble, le quart des pères de 1997 nés à l’étranger ont une conjointe née au Canada et un peu plus de 10 % une conjointe d’un autre pays. On a mesuré plus souvent l’exogamie linguistique que l’exogamie selon le lieu de naissance. Chez les mariés de 1997, le quart des Québécois allophones ont une conjointe de langue française (18 %) ou anglaise (6 %) tandis que 27 % des anglophones ont une conjointe de langue française et 10 % une conjointe de langue autre. Les mariages exogames sont donc assez importants.

**L’exogamie des parents selon certains lieux de naissance, Québec, 1977, 1987 et 1997**

Lieu de naissance du père	Lieu de naissance de la mère														
	Même pays			Autre pays étranger			Canada			Non déclaré			Total (100 %)		
	1977	1987	1997	1977	1987	1997	1977	1987	1997	1977	1987	1997	1977	1987	1997
	%												n		
Haïti	88,6	89,3	81,7	2,2	4,0	3,4	8,9	6,4	14,6	0,3	0,3	0,3	1 107	1 164	1 227
Italie	65,5	34,6	13,3	5,1	7,8	9,2	28,8	57,1	74,5	0,5	0,5	3,1	2 203	934	294
États-Unis	28,5	21,9	14,7	12,4	10,4	8,2	58,9	66,7	74,6	0,2	1,0	2,6	435	489	613
France	26,8	20,4	30,9	13,6	13,3	12,8	59,0	66,1	54,8	0,5	0,2	1,4	712	437	553
Maroc	50,0	50,8	61,1	19,2	17,4	14,6	30,4	31,5	22,6	0,5	0,3	1,7	214	327	473
Grèce	83,6	46,1	19,2	3,3	8,8	5,3	12,2	44,0	72,2	0,9	1,0	3,3	1 107	386	151
Vietnam	72,6	86,5	77,8	6,2	5,3	10,8	20,4	7,9	7,9	0,9	0,3	3,4	113	303	379
Portugal	86,4	66,1	46,9	3,3	6,9	5,8	9,7	26,5	44,4	0,7	0,5	2,9	601	389	277
Chine	58,2	69,3	92,2	33,2	20,7	4,3	7,6	10,0	2,7	1,1	0,0	0,8	184	150	255
Égypte	46,2	41,6	46,0	18,6	16,4	22,7	33,7	40,6	28,8	1,5	1,4	2,4	344	286	163
Inde	67,8	73,0	83,3	22,4	17,4	5,2	8,4	9,7	5,6	1,3	0,0	6,0	370	259	252
El Salvador	—	83,0	43,7	—	13,3	31,1	—	3,8	23,6	—	0,0	1,6	8	264	254
Jamaïque	70,8	54,7	37,8	16,2	27,3	22,7	13,1	18,0	35,3	0,0	0,0	4,2	130	150	119

Source : Institut de la statistique du Québec.

## INDICATEURS DE PRÉFÉRENCE DES QUÉBÉCOIS POUR LES ACTIVITÉS QUOTIDIENNES

Par Denis Laroche

Les préférences des individus envers les activités qu'ils réalisent sont susceptibles de constituer une dimension importante de la mesure de leur bien-être subjectif. L'Enquête sur l'emploi du temps réalisée par Statistique Canada en 1998, dans le cadre de l'Enquête sociale générale, s'est intéressée aux préférences et aux attitudes des répondants envers leurs activités quotidiennes.

L'analyse du temps consacré à diverses occupations au moyen des enquêtes sur l'emploi du temps repose sur une classification fonctionnelle des activités quotidiennes. La classification agrégée la plus courante est celle proposée par Dagfinn Ås (1982) pour le programme des indicateurs sociaux de l'OCDE. Ås distingue le temps consacré à quatre grandes catégories fonctionnelles d'activités : les besoins essentiels élémentaires (temps personnel), les obligations contractées (temps professionnel), les activités liées à des responsabilités (temps domestique) et le temps libre. Dans le cadre de cette classification, on peut avancer l'hypothèse de l'existence d'une nette préférence pour les activités comportant le moins de contraintes, c'est-à-dire les activités de temps libre.

### La préférence pour les activités de temps libre

Dans un premier temps, on a posé aux répondants la question suivante : « Parmi les activités mentionnées pour l'ensemble de la journée, laquelle avez-vous préférée? » Le tableau ci-dessous présente la proportion des répondants de 15 ans et plus selon le grand groupe d'activités auquel appartient l'activité préférée dans la

journée de référence. Au Québec, comme au Canada, l'activité préférée des répondants appartient à la catégorie du temps libre pour près de 55 % des hommes et des femmes. Les activités les moins souvent mentionnées concernent le groupe des activités liées au temps contraint, c'est-à-dire au travail rémunéré et à la formation scolaire, et font l'objet d'une mention par 5,6 % des femmes et 7,6 % des hommes. Les activités associées à des responsabilités reçoivent les suffrages de 15 à 20 % des répondants, les femmes s'inscrivant dans cette catégorie en proportion un peu plus élevée que les hommes. Enfin, les activités relevant du temps personnel ont la préférence de 10 à 15 % des répondants.

Le tableau suivant permet d'identifier avec plus de précision les activités que les répondants ont portées à mentionner comme leur activité préférée. On y retrouve la liste des 16 activités les plus fréquemment déclarées comme activité préférée au cours de la journée de référence chez les 15 ans et plus, au Québec. La proportion des répondants déclarant une activité donnée comme leur activité préférée varie quelque peu selon le sexe des répondants. L'écoute de la télévision en direct se place au pre-

mier rang chez les hommes comme chez les femmes au Québec, avec une proportion atteignant 6-7 % des répondants. Les soirées ou visites d'amis ou de parents (sans repas) et celles avec repas occupent respectivement le deuxième et le troisième rang, chez les femmes. Chez les hommes, cependant, ces activités occupent respectivement le troisième et le quatrième rang, le travail rémunéré venant au second rang.

Parmi les 16 activités les plus fréquemment rapportées comme activité préférée, on retrouve 8 activités appartenant à la catégorie du temps libre. On note quatre activités associées à celle des activités de temps personnel et trois à celle des activités liées à des responsabilités. Une seule activité, soit le travail rémunéré, relève du temps contraint.

### Les femmes ont plus de chances d'aimer le magasinage, les hommes l'entretien extérieur

Dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi du temps, Statistique Canada a aussi soumis aux répondants une liste de 14 activités pour lesquelles le répondant se devait de donner son appréciation sur une échelle allant de « 1 » à « 5 », où « 1 » signifiait que l'activité déplaisait beaucoup au répondant et « 5 » signifiait qu'elle lui plaisait beaucoup.

L'Indice des chances relatives (*Odds*) permet de comparer la proportion des répondants pour lesquels une activité s'avère plaisante sur la proportion de ceux pour lesquels l'activité est désagréable (Demaris, 1992). Cet indice ne tient compte que des répondants qui, sur une échelle à cinq niveaux de réponse, ont choisi les niveaux « 1 » (« Déplait beaucoup ») et « 2 » et de ceux qui ont choisi les niveaux « 5 » (« Plait beaucoup ») et « 4 ». Les répondants qui ont opté pour le niveau médian « 3 » ont été exclus du calcul de l'indice, de même que ceux auxquels l'activité ne s'appliquait pas ou qui ont refusé d'exprimer une appréciation. Ainsi, on peut observer, au dernier tableau, les chances relatives de considérer une activité plaisante ou déplaisante selon le groupe fonctionnel auquel s'apparente l'activité, tout en tenant compte du sexe du répondant. Si l'indice est égal à 1, les chances

Répartition selon l'activité préférée par grand groupe, population de 15 ans et plus, selon le sexe, Québec et Canada, 1998

	Québec		Canada	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	%			
Activités de temps contraint	7,6	5,6	8,3	5,8
Activités liées à des responsabilités	15,6	18,8	15,9	19,6
Activités de temps personnel	13,8	11,4	13,9	12,8
Activités de temps libre	53,8	54,0	54,8	54,6
Aucune activité préférée/Non déclarée	9,1	10,1	7,1	7,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1998, fichier de microdonnées.

de trouver l'activité plaisante sont égales à celles de trouver l'activité déplaisante.

Ainsi, les chances relatives de considérer son emploi plaisant plutôt que déplaisant s'élevaient à 9 contre 1 parmi les femmes avec un emploi au Québec. L'indice est un peu moins élevé chez les hommes, soit 8 contre 1. Les activités liées à des responsabilités (ou temps domestique) comme nettoyer la maison, faire la cuisine, l'entretien extérieur, l'épicerie et le magasinage, ont tendance à présenter un indice nettement inférieur à l'unité si la responsabilité présente une connotation peu intéressante (nettoyer la maison, faire l'épicerie) et supérieur à 1 pour des activités plus créatives (faire la cuisine, l'entretien extérieur ou le magasinage). L'indice est plus élevé chez les femmes pour les tâches traditionnellement considérées comme « féminines » soit nettoyer la maison, faire la cuisine, l'épicerie ou le magasinage, et plus haut chez les hommes dans le cas de l'entretien extérieur. En d'autres termes, le caractère plaisant d'une activité varie selon que le

**Indice des chances relatives de trouver plaisante l'activité mentionnée parmi les 14 activités soumises aux répondants, selon le sexe, Québec, 1998**

	Indice des chances relatives		Rapport des chances relatives
	H	F	H/F
Emploi rémunéré	8,01	9,02	0,89
Trajet emploi	1,26	1,08	1,16
Nettoyer la maison	0,34	0,62	0,56
Faire la cuisine	1,11	2,97	0,37
Entretien extérieur	2,47	1,08	2,30
Faire l'épicerie	0,46	0,70	0,66
Autre magasinage	0,34	1,94	0,18
Repas au restaurant	7,84	10,76	0,73
Repas à la maison	17,04	14,59	1,17
Bénévolat	1,16	2,78	0,41
Activités sociales	1,63	2,99	0,54
Membre de clubs sociaux	0,83	1,00	0,84
Cinéma, théâtre, sports	2,67	3,53	0,76
Regarder la télévision	2,45	1,92	1,27

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1998, fichier de microdonnées.

**Activité préférée du répondant pendant la journée de référence, population de 15 ans et plus, selon le sexe, Québec, 1998**

	Homme		Femme	
	%	rang	%	rang
Télévision en direct (911)	6,8	1	6,1	1
Soirées, visites sans repas amis/parents (751)	4,0	3	5,3	2
Soirées, visites avec repas amis/parents (752)	3,6	4	5,2	3
Travail rémunéré (011)	5,4	2	2,1	10
Marche, randonnée (821)	3,7	6	5,0	4
Repas au restaurant (440)	3,9	5	3,0	7
Repas à la maison (430)	2,9	9	2,0	11
Lecture de livres (931)	2,5	10	4,5	5
Jouer avec les enfants (240)	3,0	8	1,6	13
Conversation en personne, au téléphone (950)	3,3	7	1,7	12
Jardinage et entretien du terrain (171)	1,5	12	1,3	14
Sommeil (450)	1,4	13	1,1	16
Achat de vêtements, d'essence, etc (302)	1,2	14	2,7	8
Se détendre, réfléchir, jongler (470)	2,3	11	2,3	9
Exercice, yoga, haltères (807)	1,2	15	1,2	15
Jeux, cartes (861)	1,1	16	3,1	6
<b>Total</b>	<b>47,7</b>	<b>...</b>	<b>48,2</b>	<b>...</b>

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1998, fichier de microdonnées.

répondant est un homme ou une femme.

Les repas constituent l'activité avec les chances relatives les plus élevées d'être perçue comme plaisante parmi la liste des 14 activités, l'indice étant plus haut chez les femmes dans le cas des repas au restaurant et plus élevé chez les hommes dans le cas des repas à la maison. L'indice est en général supérieur à l'unité dans le cas d'activités de temps libre à caractère social ou de divertissement (bénévolat, activités sociales, membres de clubs sociaux, cinéma, théâtre, sports) et les valeurs de l'indice pour ces activités sont plus importantes pour les femmes que pour les hommes. Enfin, l'indice pour l'activité « regarder la télévision » est plus élevé chez les hommes que chez les femmes.

Le Rapport des chances relatives (*Odds ratios*) permet de mesurer si les chances relatives de trouver une activité plaisante ou non sont influencées par le sexe des répondants. Si le rapport des chances relatives est voisin ou égal à l'unité, il y a peu ou aucune association entre le fait d'être un homme ou une femme et les chances relatives de considérer plaisante une activité. Si le rapport est inférieur à l'unité, le fait d'être un homme prédispose à de moins grandes chances relatives de trouver plaisante une

activité donnée que ce que l'on peut observer pour une femme, ce qui semble être le cas par exemple pour faire la cuisine, des activités sociales ou de bénévolat, ou du magasinage. Ainsi, dans ce dernier cas, les chances relatives de trouver plaisant le magasinage sont environ cinq fois moins grandes pour un homme que pour une femme. Par contre, si le rapport est supérieur à l'unité, le fait d'être un homme s'accompagne d'une propension plus grande à considérer plaisante l'activité, ce qui paraît être le cas pour l'entretien extérieur. Dans ce dernier exemple, les chances relatives de trouver plaisante les activités d'entretien extérieur sont plus de deux fois plus grandes pour un homme que pour une femme.

Les rapports des chances relatives pour la plupart des activités évoluent dans le même sens et prennent des valeurs comparables dans l'ensemble du Canada.

**Références**

ÅS, Dagfinn (1982). « Mesures de l'utilisation du temps » dans *Programmes d'élaboration des indicateurs sociaux de l'OCDE : études spéciales, Étude spéciale 7*, Paris, p. 97-127.

DEMARIS, Alfred (1992). *Logit Modelling : Practical Applications*, Sage Publications, 87 p.

## LA FÉCONDITÉ DES GÉNÉRATIONS : BILAN 1980-1999

Par Marie-Ève Blackburn<sup>1</sup> et Normand Thibault

**E**n 1999, l'indice synthétique de fécondité est de 1,45 enfant par femme. La baisse de l'indice depuis 1997 s'explique par le fait que le haut palier des années précédentes, jusqu'à 1,65, est principalement une récupération de la faible fécondité des années 80. Il en ressort que la descendance des générations, de l'ordre de 1,6 enfant par femme, est finalement peu perturbée par ces périodes animées (figure ci-contre).

### La décennie 90 a permis de rattraper le retard des années 80

Les femmes qui ont traversé des âges compris entre 20 ans et 34 ans dans la décennie 80 ont eu une fécondité exceptionnellement faible par rapport à leurs consœurs un peu plus âgées. Elles ont dû attendre les années suivantes, en particulier la première moitié des années 90, pour avoir les enfants qu'elles n'avaient pas eus. Pour cette analyse, la fécondité de ces deux décennies est reclassée selon l'année de naissance des femmes. La figure ci-dessous fait le lien entre les étapes successives de la fécondité d'une même génération.

### 1,6 enfant pour toutes les générations nées entre 1954 et 1965

L'histoire des femmes nées en 1959-60 est on ne peut plus claire. Le creux de leur fécondité à 25-29 ans se produit durant les années 1985-1989. Le rattrapage survient dans les années 90 alors qu'elles ont successivement 30-34 ans et 35-39 ans. Il leur permet d'atteindre une moyenne de 1,60 enfant à leur 40<sup>e</sup> anniversaire. Leur descendance finale sera quelque peu supérieure à celle des femmes nées en 1954-55.

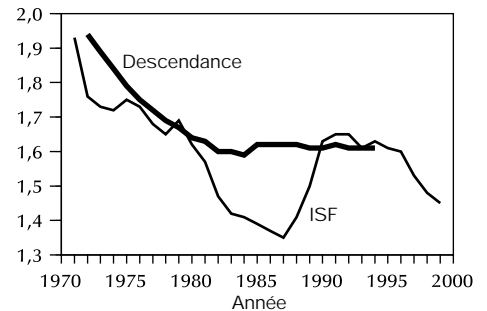
L'histoire des femmes nées en 1964-65 est comparable. Une faible fécondité à 20-24 ans, survenue entre 1985 et 1989, est suivie d'un premier rattrapage à 25-29 ans, lors des années 1990-1994, puis d'un second à 30-34 ans de 1995 à 1999. Elles obtiennent ainsi une descendance atteinte de 1,46 enfant à leur 35<sup>e</sup> anni-

versaire, chiffre identique à celui de la génération repère née en 1954-55. Il y a tout lieu de croire que leur descendance finale s'approchera aussi de 1,60 enfant par femme.

### La génération 1969-70

L'impulsion des taux élevés du début des années 90 se répercute sur l'entrée dans la vie féconde de plusieurs jeunes générations. L'effet est non négligeable sur les taux à 20-24 ans. La génération 1969-70 est une de celles qui en profitent le plus. Son taux se retrouve à 75 pour 1 000 femmes, soit un peu plus élevé que le taux de plusieurs générations précédentes. Ces femmes inversent immédiatement le mouvement en réduisant leur fécondité à 25-29 ans au cours de la deuxième moitié de la décennie. En moyenne à leur 30<sup>e</sup> anniversaire, qui survient en 1999, elles ont mis au monde 1,03 enfant en comparaison de 1,05 enfant pour la génération née

## ISF et descendance des générations, Québec



La génération est décalée de son âge moyen à la maternité. Le dernier point correspond à la génération 1964-65. Sa fécondité de 35-44 ans est extrapolée.

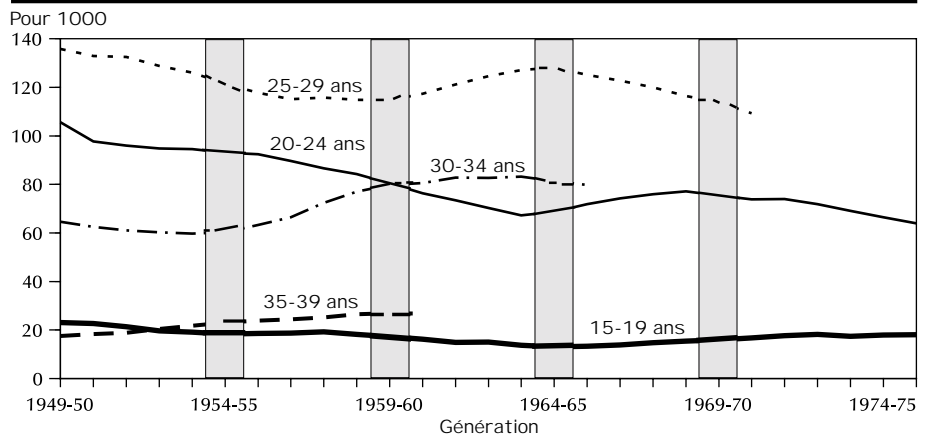
Source : Institut de la statistique du Québec.

en 1964-65 et de 1,16 enfant pour la génération de référence (1954-55).

L'avenir de la génération 1969-70, pourrait ne pas être aussi prolifique que pour les générations précédentes. Sa descendance actuelle, c'est-à-dire celle atteinte au 30<sup>e</sup> anniversaire, accuse un retard de 13 enfants par 100 femmes par rapport à celle de la génération 1954-55, comparativement à un écart de 11 enfants, au même âge, chez la génération 1964-65.

Pour que la génération 1969-70 en arrive à 1,6 enfant par femme, sa fécondité à 30-34 ans, débutant en

## Fécondité des générations 1949-1976, Québec



Source : Institut de la statistique du Québec.

1. Marie-Ève Blackburn, étudiante en sociologie à l'Université Laval a fait un stage sur ce sujet à l'Institut de la statistique du Québec à l'hiver 2000.

2000, devra contrecarrer le mouvement à la baisse qui ébranle présentement tous les taux chez les moins de 35 ans. Récemment, les taux à 20-24 ans et à 25-29 ans ont franchi le creux historique des années 1986-1987. Quant au taux à 30-34 ans, il n'est plus que de 78 % en 1999 en regard de 83 % en 1995. Bien que ces chiffres ne soient pas présentés explicitement dans les tableaux, ils s'expriment dans le repli des courbes de fécondité illustrées à la seconde figure de la page précédente.

### Des enfants? Oui, mais après 25 ans

Il en ressort un schéma bien campé d'une fécondité très tardive que la forte reprise généralisée du début des années 90 a masqué quelque peu. Les jeunes générations veulent peu d'enfants avant 25 ans et de moins en moins avant 30 ans. La génération 1970-71 chemine actuellement vers exactement 1,0 enfant à 30 ans lorsqu'elle aura complété sa fécondité de 25-29 ans en 2000.

Chez les femmes nées en 1969-70, 58 % ont eu un premier enfant avant leur 30<sup>e</sup> anniversaire et seulement 33 % en ont eu deux. En comparaison, chez la génération 1954-55, ces proportions atteignent 64 % et 40 % respectivement.

En ce qui a trait aux plus jeunes, nées en 1974-75, seulement 28 % des femmes ont eu un premier enfant avant leur 25<sup>e</sup> anniversaire; c'est 10 points de pourcentage de moins que la génération 1954-55. Une telle sous-fécondité précoce ressemble à ce qu'exprimait la génération 1964-65 entre 15 ans et 24 ans lorsqu'elle a traversé la décennie 80. Avec leur récupération des années 1990, 72 % d'entre elles ont au moins un enfant à l'âge de 35 ans.

Dans un contexte où la fécondité du moment est plutôt de l'ordre de 1,5 enfant par femme depuis maintenant près de vingt ans et qu'elle est sous ce seuil depuis trois ans, la descendance des jeunes générations est en baisse. Les femmes nées après 1966 pourraient avoir, dans dix ans, une descendance finale inférieure à 1,6 enfant.

### Fécondité par groupe d'âge des générations, Québec

Génération	Groupe d'âge					
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44
	Pour 1000 femmes					
1949-50	23	106	136	65	17	3
1954-55	18	93	121	60	23	4
1959-60	17	80	115	80	27	
1964-65	13	69	128	81		
1969-70	16	75	114			
1974-75	18	66				

### Descendance atteinte par génération à divers anniversaires, Québec

Génération	Anniversaire					
	20	25	30	35	40	45
	Pour 100 femmes					
1949-50	12	64	132	165	173	175
1954-55	9	56	116	146	158	160
1959-60	9	49	106	146	160	<b>162</b>
1964-65	7	41	105	146	<b>159</b>	<b>161</b>
1969-70	8	46	103			
1974-75	9	42				

### Écart de la descendance atteinte par rapport à la génération 1954-55

1949-50	3	8	16	19	15	15
1954-55	...	...	...	...	...	...
1959-60	0	-7	-10	0	2	<b>2</b>
1964-65	-2	-15	-11	0	<b>1</b>	<b>1</b>
1969-70	-1	-10	-13			
1974-75	0	-14				

### Proportion de femmes par génération qui ont au moins un enfant à divers anniversaires, Québec

Génération	Anniversaire					
	20	25	30	35	40	45
	%					
1949-50	10	45	72	80	83	83
1954-55	8	38	64	73	76	76
1959-60	8	34	60	72	75	
1964-65	6	29	59	72		
1969-70	7	31	58			
1974-75	8	28				

Note : Les données en gras proviennent d'une estimation.  
Source : Institut de la statistique du Québec.

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques sociodémographiques.

Pour plus de renseignements :  
Sylvie Jean, chargée de projet  
200, chemin Sainte-Foy, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec)  
G1R 5T4  
Téléphone : (418) 691-2406  
Courriel : sylvie.jean@stat.gouv.qc.ca  
Site WEB : <http://www.stat.gouv.qc.ca>

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec  
Deuxième trimestre 2000  
ISSN 1491-6789

© Gouvernement du Québec

**Québec**   
Institut de la statistique  
du Québec